



MOTION COMMUNE DES UNIONS DEPARTEMENTALES DES BOUCHES DU RHONE FO – CFTC

Depuis la loi FILLON de 2003, le gouvernement dans le cadre du Traité de LISBONNE JOSPIN-CHIRAC a annoncé sa volonté d'imposer une nouvelle contre-réforme dégradant les retraites des salariés. Il a ouvert plusieurs pistes : allongement de la durée de cotisation, remise en cause de la retraite à 60 ans, nouveau mode de calcul (par points) plus défavorable, mise en cause du Code des Pensions des fonctionnaires.

C'est cette contre réforme que le Président de la République a annoncé le 15 février lors de son sommet social où l'ensemble des confédérations étaient présentes.

- A Marseille comme dans tout le pays, nous savons quelles sont les conséquences de la loi FILLON pour les milliers de salariés et leurs familles.

- A Marseille comme dans tout le pays, nous connaissons le désarroi et la détresse dans laquelle se trouvent nos collègues retraités qui depuis la loi ont vu leurs retraites et leurs pensions diminuer de manière dramatique. Dans nos Unions Départementales combien de collègues retraités viennent pour être défendus car ils ont repris une activité professionnelle pour pouvoir joindre les deux bouts.

- A Marseille comme dans tout le pays, le niveau moyen des retraites est de 850 € : Comment vivre, se loger, se soigner décemment avec une telle somme ?

- A Marseille plus qu'ailleurs les salariés se sont mobilisés, en 2003, en janvier 2009, en mars 2009.

Nos Unions départementales ont été claires : dès le soir du 29 janvier nous disions ce ne sont pas les journées saute-mouton sans revendications claires et nettes qui pourront faire reculer le gouvernement. Celles-ci ne peuvent conduire qu'à démoraliser les salariés et les amener dans un mur.

C'est pourquoi, nos UD DECIDENT d'appeler l'ensemble des salariés à un rassemblement devant la Préfecture le 3 mars prochain à 10h au cours duquel nous prendrons la parole et demanderons qu'une délégation soit reçue en Préfecture pour déposer la motion suivante.

Nos UD EXIGENT :

Ne touchez pas à nos retraites !

Non à un nouvel allongement de la durée de cotisations !

40 ans c'est déjà trop !

Retraite à 60 ans à taux plein !

Maintien du code des pensions civiles et militaires !

Maintien du calcul des retraites sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires !

Retour aux dix meilleures années pour le Privé !

Augmentation Générale des retraites et des pensions de 15% !

Non au pillage de nos caisses de retraite !

Maintien du régime par répartition !

Sur ces mots d'ordre et ces revendications, nos UD proposeront aux autres UD du Département de se rencontrer pour décider ensemble, dans l'UNITE, les actions à mettre en œuvre pour aboutir à leur satisfaction et prendront les décisions qui s'imposeront.